



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/837

Opération n° 60021900 "Bâtiments - Sécurisation électrique et de froid des locaux serveurs de la DSITN". Lancement de l'opération et affectation d'une partie de l'AP 2021-1, programme 20008

Direction de la Gestion Technique des Bâtiments

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 27 MAI 2021

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 JUIN 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 MAI 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 JUIN 2021

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme HENOCQUE Audrey

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, M. BLANCHARD, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL, Mme FRERY (pouvoir à Mme POPOFF)

ABSENTS NON EXCUSES : ?

2021/837 - OPERATION N° 60021900 "BATIMENTS - SECURISATION ELECTRIQUE ET DE FROID DES LOCAUX SERVEURS DE LA DSITN". LANCEMENT DE L'OPERATION ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP 2021-1, PROGRAMME 20008 (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2021/584 en date du 25 et 26 mars 2021, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Sécurisation électrique et de froid des locaux serveurs de la DSITN », ainsi que l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Conservation du patrimoine administration générale 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20008.

La sécurité physique des locaux serveurs et le maintien de températures de consignes représentent un enjeu majeur pour permettre le fonctionnement dans de bonnes conditions des installations informatiques et télécoms.

Cette opération a pour objectif de réaliser les études et les travaux concernant certains locaux sensibles du cœur de réseau de la Ville de Lyon. Il est à ce titre envisagé de créer des réseaux secourus ou d'améliorer l'architecture électrique de ceux existants (mise en place de réseaux secourus sur groupe électrogène, sécurisation des bascules sur onduleurs, remontées des alarmes en supervision etc...) permettant la continuité de la délivrance des services informatiques et télécom lors de coupures du réseau électrique programmées dans le cadre des maintenances périodiques obligatoires sur les postes de transformation alimentant les bâtiments, ou lorsque ces coupures sont fortuites et de longue durée. Les principaux sites concernés sont ceux de la Part-Dieu, Pizay, Jaurès, et l'annexe de l'Hôtel de Ville.

Par ailleurs il convient également de recenser l'ensemble des locaux serveurs et de climatiser ceux le nécessitant en priorité.

Cette opération de 400 000 euros sera à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine Administration générale 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20008.

Les marchés de travaux, de coordination santé prévention sécurité, de contrôle technique et autre marchés d'études seront attribués conformément à la réglementation relative aux marchés publics.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 2021/584 du 25 et 26 mars 2021 ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

- 1- Le lancement de l'opération n° 60021900 "Bâtiments - Sécurisation électrique et de froid des locaux serveurs de la DSITN" est approuvé. Cette opération sera à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme « Conservation du patrimoine Administration générale 2021-2026 » n° 2021-1, programme n° 20008.
- 2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 20008, AP n° 2021-1, opération n° 60021900, et seront imputées sur les chapitres 20, 23 et autres, fonction 020 et autres, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :
 - 2021 : 50 000 €;
 - 2022 : 150 000 €;
 - 2023 : 100 000 €;
 - 2024 : 100 000 €
- 3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET